

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2025/030

Séance du 26 septembre 2025

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq

Le 26 septembre

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MARCEL-BEL-ACCUEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Aurélien BLANC, maire

Date de la convocation : 19 septembre 2025

OBJET :

Suppression d'un poste
d'adjoint technique
territorial

PRESENTS : Mesdames et Messieurs Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN, Roland SEIGLE, Sylviane MARCHESE, Christophe DESSAINTJEAN, Jean-Pierre HENICKE, Emilie JACQUIER, Christian SOUILLET DESERT, Samuel DANNA, Brigitte GEORGERY, Jean-Marie OGER, Cléo MOIROUD, Chantal LOMETTI

ABSENT EXCUSE : Marie-Claude JEANDEAUD a donné pouvoir à Aurélien BLANC

SECRETAIRE DE SEANCE : Samuel DANNA

M. le maire informe l'assemblée que, conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe au sein des services périscolaire à l'école maternelle à temps complet, il y a lieu de supprimer le poste d'adjoint technique existant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de supprimer l'emploi d'adjoint technique à temps complet aux services périscolaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 27 septembre 2025

Le maire, Aurélien BLANC.

